

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 14 novembre 2024

École primaire Les Roseaux
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY
03.86.97.95.01
ce.0890865G@ac-dijon.fr

Participants

- Mr Roger, enseignant
- Mme Lecourt, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Frigoul, enseignante
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Chevillon, délégué des parents
- Mme Bègue, délégué aux délégués
- Mme Marchand, délégué des parents
- Mme Jacquemard Gaudissant, délégué des parents
- Mme Boyer Graffin, délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance

Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Buchot, enseignante
- Mme Chappuit, maire de Rosoy
- Mme Tolet, Chargée des Affaires Scolaires
- Mme Lévy, enseignante

- La séance débute à 17H30. Mme Bertin remercie les membres présents.

1. Présentation du dispositif Papillon

Présentation de la boîte aux lettres Papillon par Sandrine LEFEVRE MUSTAPHA.

Ce dispositif, crée par une association, a pour but de libérer la parole des enfants face à toute forme de violence. Il a déjà été mis en place au sein de l'école de Saint Clément, mais aussi à la MJC et au dojo communal.

La boîte aux lettres doit être accessible, sans être exposée. L'enfant écrit seulement son prénom et sa classe. Elle sera présentée aux élèves via une vidéo (différente selon l'âge du public visé), projetée aux membres, à l'occasion de ce conseil. Mme Tolet, chargée des Affaires Scolaires à la Mairie de Rosoy, interviendra très prochainement.

Le courrier sera relevé par Lidia SOAVE, secrétaire de la Mairie de Rosoy. Tout bulletin sera ensuite scanné et adressé à deux psychologues de l'association, qui transmettent leur recommandation sous vingt-quatre heures.

En fonction de la gravité de la situation, une Information Préoccupante ou un signalement au Procureur peuvent être saisis.

2. Elections des délégués de parents d'élèves

Cf. participants, cités ci-dessus

Les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance. Le dépouillement a été effectué par Mmes Veglio, Lecourt et Bertin. Un taux de participation de 72,18% est enregistré, avec des bulletins déchirés ou annotés et vingt-six bulletins blancs ou nuls.

Mme Bègue, délégué de parents, fait part d'un retour sur la notice de vote, qui ne serait pas claire. Mme Bertin va reprendre la notice pour l'an prochain.

3. Rentrée 2024

Evolution des effectifs

Effectifs 2023/2024	TOTAL de <u>89</u> élèves
Effectifs 2024/2025	TOTAL de <u>79</u> élèves

<u>EFFECTIFS 2024 DE MATERNELLE</u>				
25 CONTRE 32 ELEVES				
PS	MS			GS
9	4			12
13 ELEVES DE PS/MS				12 ELEVES DE GS
HORS INCLUSION				
<u>EFFECTIFS 2024 D'ELEMENTAIRE</u>				
54 CONTRE 55 ELEVES				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	13	6	8	13
13 ELEVES DE CP/CE1		19 ELEVES DE CE1/ CE2		22 ELEVES DE CM1/CM2

Nous accueillons **79 élèves**, ainsi que les 7 élèves de l'UEMA. Un départ a eu lieu aux congés d'Automne.

Deux prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2025/ 2026 ont déjà été remontées. Treize élèves de Petite Section apparaissent dans les tables de naissance de la commune et quatorze élèves de CM2 quitteront l'école à la fin de l'année scolaire.

4. Evaluations de rentrée

Les évaluations nationales ont été généralisées à l'ensembles **des niveaux de classe en élémentaire** et au collège. Une restitution des résultats de chaque élève a été effectuée par les enseignantes auprès des familles qui ont répondu à la demande de disponibilités. Le Livret Scolaire Unique sera donc établi au mois de février 2025, afin de proposer une rencontre aux parents d'élèves avant les congés d'Hiver. Le second LSUN sera établi à la fin du mois de juin 2025.

Trois priorités ont été dégagées suite à l'analyse des résultats en conseil des maîtres :

- Automatisation des procédures
- Mémorisation des faits numériques
- Compréhension orale (et écrite en cycle 3)

5. Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Un premier exercice incendie a été effectué. Les repères de Point de Rassemblement avaient disparu et ont été repositionnées par la municipalité, sur les deux sites. Celui de la maternelle a été déplacé dans un souci d'efficacité.

Les élèves ont fait preuve d'efficacité et de calme, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire.

La terrasse à la sortie de la classe de l'UEMA est très glissante, ainsi que le porche de la maternelle. Ce revêtement en bois sera révisé par la mairie, afin d'évacuer sans danger.

Un exercice sur le thème de l'intrusion malveillante sera réalisé avant les vacances de Noël.

6. Actualisation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est validé sans modification. Il sera transmis aux parents d'élèves.

7. La coopérative scolaire

La fête de l'école a été très agréable : Mr Jaffard a su créer une ambiance très chaleureuse, la buvette a été très fournie grâce aux parents d'élèves, le château gonflable semble avoir été apprécié. Nous espérons en faire autant, sinon mieux en juin 2025.

Une première vente de fromage a été proposée en première période. Elle a rencontré un franc succès, une fois encore. La photo de classe a également eu lieu au mois d'octobre.

La prochaine opération sera donc le traditionnel marché de Noël, le mardi 10 décembre prochain.

Mme Jacquemard fait part de parents qui n'ont pas vu leurs enfants chanter : manque de lumière et de places assises. Pour les crêpes, il est évoqué de solliciter les familles, de la même manière que pour les gâteaux en juin. Mr Saulnier propose de préparer les crêpes avec les parents d'élèves, le mardi 10 décembre, après-midi, à l'Espace de Vie Sociale.

Mr Roger propose un chant en maternelle, un chant en élémentaire et un chant collectif afin d'étoffer l'événement.

Le lieu retenu est la cour de l'école de l'élémentaire.

Mme Bègue propose de prêter plusieurs barnums, en plus de celui de la municipalité.

Une seconde vente de fromages aura lieu en février. Nos délégués de parents proposent de varier les plaisirs, en remplaçant le Mont d'Or par du fromage à raclette.

Les chocolats de Pâques seront proposés sans limite de quantité. Mme Marchand propose de passer par la société Initiatives, avec les chocolats Alex Olivier.

Bilan Coopérative scolaire 2023/2024			
Dépenses		Recettes	
		Situation COOP au 01/09/2023	4190
Régie d'avance	600	Marché de Noël	884
Charges de fonctionnement	252	Photos de classe	650
Voyage scolaire	3358	Vente de fromage	465
Théâtre CP/CE1/CE2	152	Vente de chocolat	87,5
Musée 2022/2023	23	Kermesse	800
Spectacle 3 chardons Noël participation famille (62€)	290		
Concours Kangourou	171		
Régie d'avance	150		
Gobelet	250		
Sortie maternelle fin d'année	277		
Sortie Sens CE2/CE1/CP	50		
Cinéma Ecole primaire (participation famille 100)	150		
TOTAL	5723		2886,5
		Situation prévisionnelle au 5/07/2024	1353,5

8. Plan contre le harcèlement

Les élèves de CE2 et CM ont débuté une courte séquence de réflexion autour de ce phénomène, afin de le reconnaître et de mieux savoir y réagir dans l'idéal.

Le questionnaire sera, une nouvelle fois, rempli de manière anonyme la semaine prochaine. Une analyse en sera faite en conseil des maîtres.

9. Questions diverses

Les parents évoquent l'information des parents d'élèves concernant ce conseil d'école. Ce mail n'a pas été reçu par les délégués. Mme Bertin évoque de problème de serveur et fera preuve de vigilance.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 19H05.